

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA – Mouvements sonores

Après un premier règlement de 1/3 de la somme due à la souscription. N'oubliez pas de joindre un chèque si vous vous inscrivez par courrier.

Pour pouvoir bénéficier du mandat de prélèvement SEPA sur compte bancaire, vous devez obligatoirement remplir lisiblement et en lettres majuscules l'intégralité de ce formulaire et joindre impérativement un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Référence unique du mandat (ne pas remplir)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

En signant ce formulaire vous autorisez, Le Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Coordonnées du titulaire du compte à débiter (votre identité)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Désignation du compte à débiter

IBAN – Numéro d'identification international du compte bancaire

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC – Code international d'identification de votre banque

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Type de paiement : ponctuel

10/11/2018	10/12/2018
,00 €	,00 €

Coordonnées du créancier

Le Théâtre, scène nationale

ICS : FR15ZZZ412378

Rue des Frères Pereire - 44600 Saint Nazaire

En signant ce formulaire de mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Le Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Le Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire.

Fait à , le

Signature du titulaire du compte à débiter

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.